

## Territoires

### Portrait agricole de l'Ardèche

Le département de l'Ardèche se distingue par une géographie variée, allant des montagnes au nord-ouest jusqu'aux plaines du Rhône à l'est. Son économie est marquée par des secteurs industriels, touristiques et agricoles bien développés. L'agriculture est dominée par la viticulture et les cultures fruitières, avec une forte présence de l'agriculture biologique. L'industrie agroalimentaire, avec 2 150 salariés en 2022, représente 14 % de l'industrie manufacturière locale. La forêt couvre une grande partie du territoire, mais son exploitation reste modeste. L'enseignement agricole est bien représenté avec quatre établissements formant les jeunes à différents métiers, majoritairement dans les secteurs des services à la personne et aux territoires, ainsi que dans celui de la production.

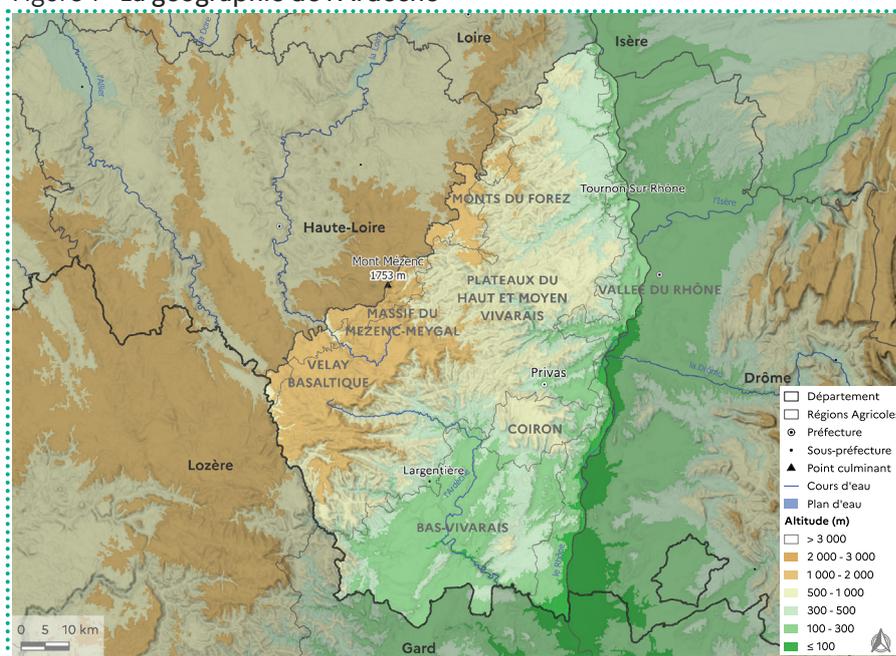
#### En pente du Mézenc au Rhône

Le département de l'Ardèche s'étend sur 5 500 km<sup>2</sup> (Figure 1), avec un escarpement de plus de 1 000 mètres de dénivelé. Il se divise en plusieurs zones :

- une frange montagneuse au nord-ouest comprenant le Forez, le massif du Mézenc et les hauts plateaux du Velay ;
- une large bande centrale, constituée des plateaux du haut et du moyen Vivarais, dominés par la table basaltique du Coiron à 1 000 mètres d'altitude, dont l'altitude décroît vers le sud-est ;
- une frange est, constituée de l'étroit corridor de la rive droite du Rhône ;
- un ensemble collinaire de basse altitude au sud, le bas Vivarais, marqué par les vallées encaissées de l'Ardèche et du Chassezac.

En raison de ces caractéristiques géographiques, les deux-tiers du territoire départemental sont classés en zone de montagne (67 % contre 65 % dans la région).

Figure 1 - La géographie de l'Ardèche



Sources: IGN - Admin Express 2025, BD TOPO 2025, BD ALTI ; Agreste - Petites Régions Agricoles

#### Un tissu économique diversifié

L'Ardèche présente une activité économique variée, avec un secteur industriel bien représenté le long du Rhône, une activité touristique surtout développée dans le sud et un sec-

teur agricole bien présent. Le secteur « agriculture, sylviculture et pêche » représente 74 % des emplois, contre 2,2 % dans la région.

La part du territoire occupée par des sols agricoles (22 %) est en revanche la plus faible de la région.

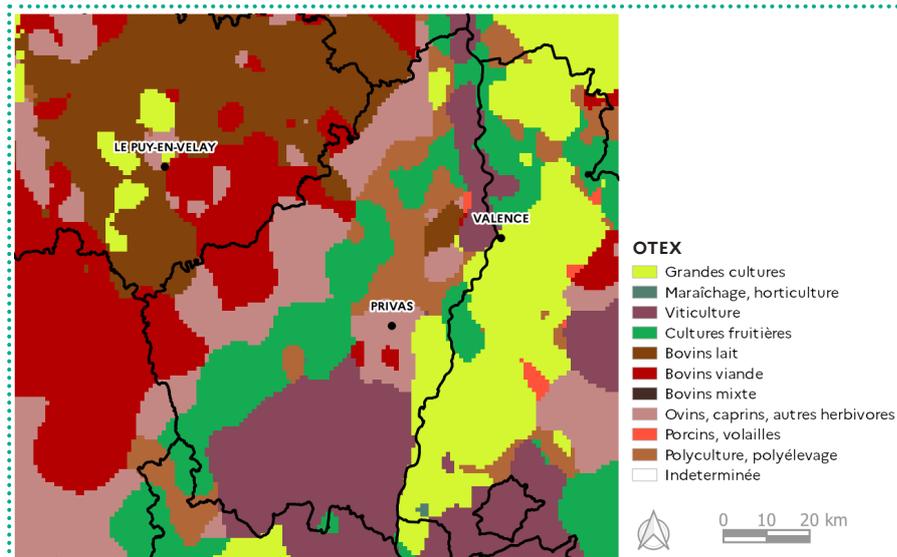
## Une spécialisation locale des productions, déterminées par l'altitude et le climat

En 2020, près de 3 750 exploitations agricoles sont présentes en Ardèche. Leur nombre recule de 20 % entre 2010 et 2020, taux parmi les plus faibles de la région. La diminution est en revanche supérieure à 30 % au nord du département, dans le bassin d'Annonay.

Dans le même temps, la surface agricole des exploitations (122 000 hectares en 2020) diminue nettement, (de 5 % contre - 1 % en moyenne régionale), notamment dans le Haut et le Moyen Vivarais.

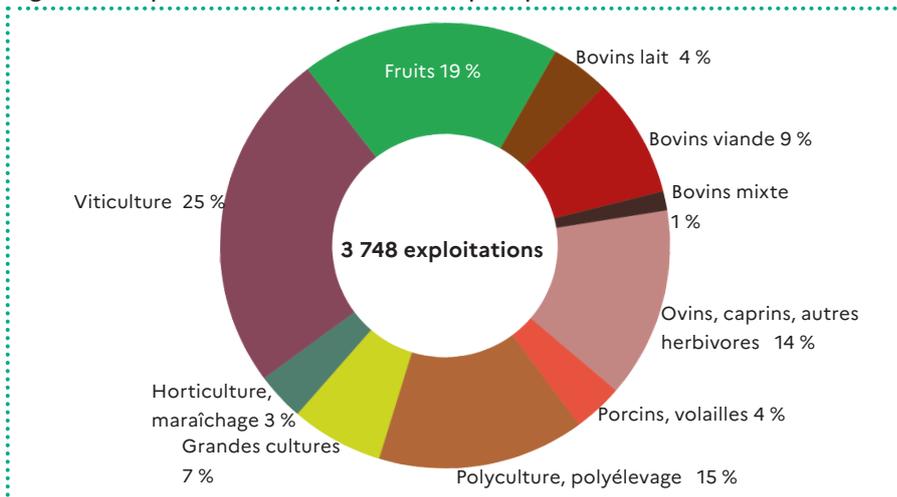
L'Ardèche se distingue par l'importance de ses productions végétales (53 % des exploitations contre 37 % en moyenne régionale) et des systèmes de polyculture-polyélevage (Figure 2 et 3). Elle se situe en tête de productions bien valorisées, comme la vigne et les cultures fruitières. Les exploitations viticoles sont les plus nombreuses (926 en 2020) et résistent bien, (- 3 % sur la période 2010-2020 contre - 13 % au plan régional). Les surfaces en vignes, avec 10 800 hectares, restent stables, concentrées dans le bas Vivarais et le couloir rhodanien. La viticulture représente la première production en valeur avec environ 135 millions d'euros en moyenne annuelle sur la période 2020-2022, soit 38 % de la production de la branche agricole (hors production de services et jardins

Figure 2 - Orientation technico-économique (OTEX) lissée à l'exploitation en 2020



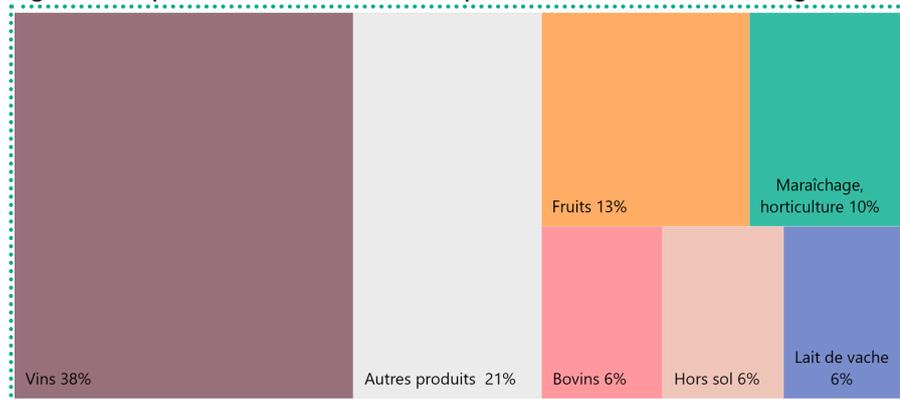
Champ : exploitation dont le siège est dans le département + tampon 10 km  
Lissage à partir du siège de l'exploitation, basé sur les 100 plus proches voisins  
Fond carto. : IGN adminexpress 2020  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 3 - Répartition des exploitations par spécialisation en 2020



Champ : Département de l'Ardèche, hors structures gérant des packages collectifs  
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 4 - Répartition de la valeur de la production\* de la branche agricole

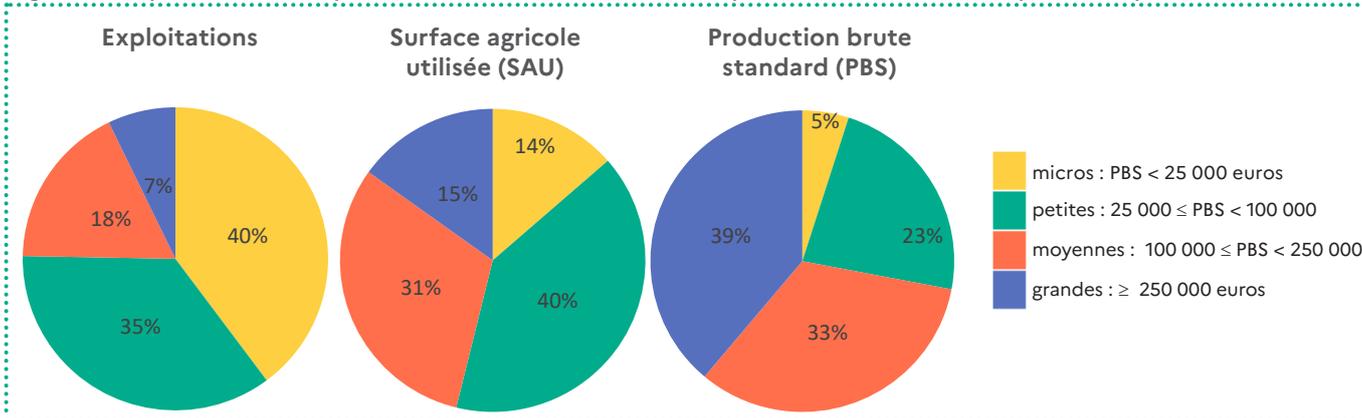


Champ : Département de l'Ardèche  
\* Production de la branche agricole au prix de base hors services et jardins familiaux  
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - moyenne triennale 2020-2022

familiaux - Figure 4). Le département se distingue également par l'importance de ses cultures

fruitières. Pas loin de 700 exploitations spécialisées valorisent 6 400 hectares (5 % de la SAU des exploitations). La castanéiculture (châtaignes), localisée dans les Haut et Moyen Vivarais, couvre 2 700 hectares (30 % des surfaces nationales) et positionne l'Ardèche au premier rang national des départements producteurs. Il en est de même pour les productions d'abricots (10 % des surfaces nationales) et de cerises (12 %), grâce à ses vergers situés le long de la vallée du Rhône. La culture de plantes à parfum, aromatiques et médicinales occupe 900 hectares, celle de légumes frais (y compris plants de légumes melons ou fraises) occupe 500 hectares.

Figure 5 - Répartition des exploitations, de la SAU et de la PBS par dimension économique des exploitations en 2020



Champ : Département de l'Ardèche, hors structures gérant les pacages collectifs  
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Les exploitations spécialisées en élevage sont plus fréquemment spécialisées en ovins-caprins, présents sur les plateaux du Vivarais et du Coiron et en bovins viande. L'Ardèche occupe le 2<sup>e</sup> rang régional pour la production de lait de chèvre.

### L'agriculture dynamise l'emploi rural

En 2020, l'agriculture ardéchoise assure un emploi permanent à 6 300 personnes, soit 4 700 équivalents temps plein (ETP). Le reste du travail agricole est assuré par des salariés saisonniers (900 ETP). La structure de l'emploi est très différenciée selon les territoires. Dans la vallée du Rhône, la moitié du volume de travail est assuré par de la main d'œuvre salariée, majoritairement saisonnière, en lien avec les activités arboricoles et viticoles. Ailleurs, la part du travail salarié n'excède pas 15 %. L'Ardèche est le 3<sup>e</sup> département où la densité du travail agricole est la plus élevée (4,6 ETP pour 100 ha de SAU), derrière le Rhône et la Drôme. L'emploi agricole évolue plus favorablement qu'en région. Le développement plus rapide du travail agricole salarié, notamment permanent (+ 72 % entre 2010 et 2020, + 26 % dans la région) limite la baisse du volume de travail à 10 % contre - 15 % en moyenne régionale.

### En pointe dans les démarches de valorisation

En 2020, 2 045 exploitations produisent sous au moins un signe officiel de la qualité et de l'origine (SIQO). Les SIQO comprennent l'agriculture biologique (AB), les appellations d'origine (AOP-AOC), le label rouge, les indications géographiques protégées (IGP) et les spécialités traditionnelles garanties.

L'engagement des exploitations dans une démarche de qualité se renforce sur la décennie 2010-2020. Il concerne désormais 55 % des exploitations ardéchoises. Cette part place l'Ardèche au premier rang des départements de la région.

L'agriculture biologique est le principal moteur de cette augmentation, avec près de 900 exploitations (24 %) et 19 % de la SAU.

Le département est bien représenté dans les autres signes officiels de qualité, avec 24 % des exploitations produisant sous IGP et 21 % sous AOP-AOC. L'Ardèche propose ainsi de nombreux produits sous IGP, notamment des vins, et sous AOC/AOP tel le Picodon ou la Châtaigne d'Ardèche. La production sous label est peu développée (5 %).

En 2020, la vente en circuit court concerne 42 % des exploitations, ce qui positionne le département au 3<sup>e</sup>

rang au sein de la région, derrière le Rhône et la Savoie. Le circuit court est plus fréquemment utilisé par les producteurs de légumes et de pommes de terre (52 %), les éleveurs d'animaux pour la viande hors volailles (34 %) et les producteurs de cultures fruitières (32 %). Ce mode de vente est plus développé à proximité des agglomérations (Aubenas, Privas, Valence).

### La dimension des exploitations croît avec la proximité du Rhône

La surface moyenne des exploitations est de 33 ha (hectares), contre 59 ha au plan régional. Elle n'excède pas 20 ha dans le bas Vivarais et la vallée du Rhône mais dépasse 40 ha dans le reste du département.

Ce contraste territorial s'observe également en termes de dimension économique, mais dans un rapport inverse. La partie occidentale du Vivarais, les espaces montagnards du Velay, du Forez et du Mézenc sont maillés de petites exploitations. La moitié d'entre elles dégagent un potentiel de production agricole (mesuré par la Production Brute Standard - PBS) inférieur à 25 000 €. En revanche, sur le plateau du Coiron, dans le couloir rhodanien et le bas Vivarais, les exploitations, majoritairement arboricoles et viticoles, dégagent plus de 50 000 € de PBS pour 40 % d'entre elles.

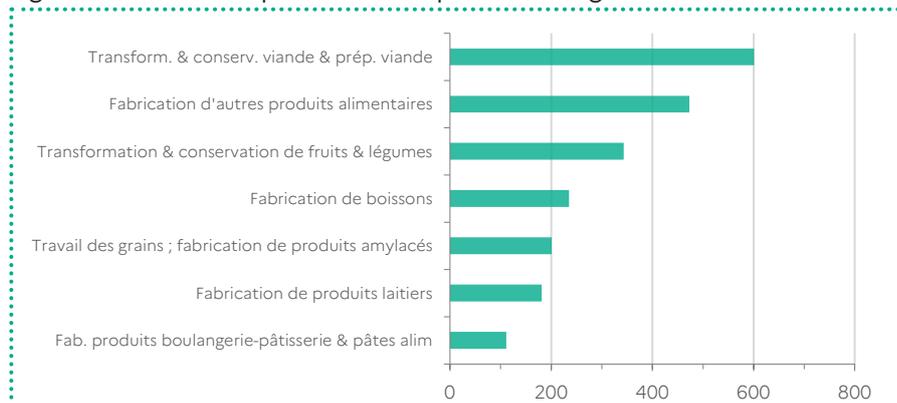
Dans l'ensemble, les fermes sont plus souvent de plus petite dimension économique. Ainsi, trois structures sur quatre sont des micros ou petites exploitations (Figure 5), contre deux sur trois dans la région. La forme juridique des exploitations témoigne aussi de la typicité du département : la part des exploitations sous forme sociétaire est de 22 %, soit la plus faible de la région (33 % en moyenne). Plus de la moitié des exploitations sociétaires de la vallée du Rhône sont des EARL (34 % dans la région), une forme plus courante dans les exploitations viticoles et arboricoles.

### Une petite filière agroalimentaire

L'industrie agroalimentaire représente 14 % de l'emploi salarié manufacturier avec 2 150 salariés employés dans 146 établissements. En 2022, 28 % des salariés exercent dans le secteur de la transformation, conservation et préparation de la viande (Figure 6). Cette activité est constituée le plus souvent de petites unités, hormis la société Les fermiers de l'Ardèche, située à Félines, spécialisée dans l'abattage, la découpe, le conditionnement et la commercialisation de volailles fermières labellisées (Poulets, Pintades, Chapons).

L'Ardèche compte aussi plusieurs établissements de 100 salariés ou plus dans d'autres activités. Ainsi, l'entreprise Antartic II est une unité spécialisée dans la production de produits secs, sucrés et salés, sous marques de

Figure 6 - Nombre de postes salariés par secteur agroalimentaire en 2022



Champ : Département de l'Ardèche

Source : Insee - Flores 2022, hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie

grands distributeurs. L'entreprise Nutrition et Santé produit sur son site d'Annonay des biscuits diététiques. La société Sabaton est spécialisée dans la transformation et la conservation des fruits, avec ses produits phares à base de châtaignes. Enfin, l'établissement Altho' Bret's assure la transformation de pommes de terre pour la fabrication de chips.

### Une vaste forêt diversement exploitée

Couvrant environ 345 000 hectares, soit 60 % du territoire, la forêt est le premier mode d'occupation du sol ardéchois. Elle est essentiellement privée (91 % de sa surface). L'Ardèche possède la première surface forestière de feuillus de la région, avec le chêne et le châtaignier comme essences principales. Tant en raison du peuplement forestier que de l'accessibilité physique, l'exploitation de la ressource sylvicole est peu développée :

l'Ardèche possède 9,7 % du volume de bois sur pied de la région mais contribue seulement à hauteur de 5,6 % à la récolte régionale commercialisée. En 2023, 335 000 m<sup>3</sup> ont été récoltés à usage de bois d'œuvre principalement (73 %).

### Une offre scolaire du nord au sud

L'Ardèche compte 4 établissements d'enseignement agricole accueillant 1 000 élèves en 2023 et ses CFA (centre de formation d'apprentis) forment 140 apprentis. L'unique établissement public, l'EPL Olivier de Serres d'Aubenas, accueille 370 élèves. Hors formations générales et technologiques, l'enseignement agricole prépare les jeunes à des métiers variés dans les secteurs des services à la personne et aux territoires (42 %), de la production (36 %), de la commercialisation (11 %) et de l'aménagement paysager (10 %).

#### Pour en savoir plus

- Recensement agricole 2020 - Agreste Essentiel Auvergne-Rhône-Alpes n° 10 - décembre 2021
- Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes : des agricultures diversifiées et complémentaires - Agreste Essentiel n° 18 - décembre 2024



STATISTIQUE  
PUBLIQUE

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes

Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Bruno Ferreira  
Directeur de la publication : Seán Healy  
Rédactrice en chef : Émeline Batisse  
Rédaction : Benoît Fontaine, Marie-Laure Rongère  
Composition : Laurence Dubost  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 2729-4730 (en ligne) © Agreste 2025